

QUI GAGNE, QUI PERD ?

Le débat sur le ciblage des aides sociales s'intensifie

À Maurice, le ciblage des aides sociales s'impose comme un enjeu central du débat budgétaire. À l'approche du prochain Budget et dans un contexte économique difficile, cette politique revient sur le tapis et suscite des débats. Observateurs économiques et défenseurs des consommateurs éclairent sur ses enjeux, ses gagnants et ses limites.

LEENA GOORAYA-POLIGADOO / FABRICE LARÉTIF

Le ciblage des aides sociales revient régulièrement dans le débat public à Maurice, notamment à chaque exercice budgétaire. Cette récurrence s'explique par la sensibilité du sujet : il touche directement à la redistribution des ressources et à la perception d'équité au sein de la société.

Pour Amit Bakhirta, CEO d'ANNEAU et observateur économique, la question de l'aide sociale repose sur un principe fondamental. « Étymologiquement, le mot aide vient du latin 'ad-juvare', qui signifie aider. Par conséquent, l'aide doit être destinée à ceux qui en ont spécifiquement besoin », explique-t-il. L'État, rappelle-t-il, a la responsabilité de soutenir les plus vulnérables, toutefois, il insiste sur la complexité économique de cette mission. « L'aide sociale joue un rôle complexe dans l'économie. Elle constitue à la fois un filet de sécurité indispensable et un défi budgétaire potentiel », fait-il ressortir.

Selon lui, ces mécanismes permettent de stabiliser la demande en période de crise, d'améliorer le capital humain et de redistribuer les revenus. Ils soulèvent toutefois la question de leur soutenabilité à long terme et de leurs effets sur les incitations au travail.

Suttyhudeo Tengur, président de l'Association pour la protection de l'environnement et des consommateurs (APEC), abonde dans le même sens en soulignant la dimension politique du débat. « Le ciblage des aides sociales à Maurice suscite un débat récurrent, car il touche à



Selon les observateurs, l'aide sociale doit rester fidèle à sa mission première qui est de soutenir ceux qui en ont réellement besoin.

« Le ciblage des aides sociales suscite un débat récurrent, car il touche à un arbitrage délicat entre justice sociale, soutenabilité budgétaire et acceptabilité politique ».

un arbitrage délicat entre justice sociale, soutenabilité budgétaire et acceptabilité politique », affirme-t-il.

Dans un contexte marqué par une dette publique élevée et des pressions inflationnistes, il estime que l'État cherche à « rationaliser ses dépenses » et à mieux orienter les ressources vers les ménages les plus vulnérables. Mais, selon lui, cette logique n'est pas sans conséquence sur la perception des citoyens. « Cette logique technocratique se heurte à une

perception d'injustice dès lors que certains bénéficiaires historiques sont exclus », prévient-il.

De son côté, Claude Canabady, secrétaire de la Consumers' Eye Association (CEA), insiste sur le caractère inévitable des frustrations. « C'est tout à fait naturel parce qu'il y aura toujours des insatisfaits », dit-il. Même si l'objectif est d'aider les plus démunis, fait-il remarquer, « il n'y a pas de système équitable à 100 % », car certains exclus estimeront toujours qu'ils devraient être

inclus. « L'efficacité du ciblage dépend de la capacité à identifier correctement les bénéficiaires. Le système en place doit être au moins 90 à 95 % efficace », fait-il ressortir.

LES LIMITES DU CIBLAGE : ERREURS, EXCLUSIONS ET DÉFIS OPÉRATIONNELS

Si le ciblage est souvent présenté comme un outil d'efficacité, sa mise en œuvre concrète révèle plusieurs limites, notamment en matière d'identification des bénéficiaires. Amit Bakhirta distingue deux types d'erreurs majeures : « les erreurs d'exclusion » et « les erreurs d'inclusion ».

Les erreurs d'exclusion concernent l'omission de personnes dans le besoin, tandis que les erreurs d'inclusion consistent à inclure des personnes qui n'en ont pas besoin. « Ces dysfonctionnements peuvent être liés à des données obsolètes, à des procédures complexes ou à des méthodes d'évaluation imparfaites », fait-il comprendre. Les conséquences sont importantes. « Les programmes n'atteignent pas les plus vulnérables, leur capacité à réduire la pauvreté s'en trouve affaiblie », souligne-t-il.

Il met également en garde contre une frustration sociale accrue et une perte de confiance dans les services publics. À l'inverse, les erreurs d'inclusion



Amit Bakhirta, CEO d'ANNEAU.



Suttyhudeo Tengur, président de l'APEC.



Claude Canabady, secrétaire de la Consumers' Eye Association.

entraînent « un gaspillage des ressources publiques ».

Suttyhudeo Tengur insiste lui aussi sur les défis opérationnels. « Le ciblage comporte des risques majeurs d'erreurs d'exclusion et d'inclusion en raison notamment de bases de données incomplètes et de revenus informels non déclarés », explique-t-il. Pour y remédier, il propose plusieurs solutions : renforcer les systèmes d'information, introduire un registre social unique, croiser les données administratives et mettre en place des mécanismes de recours transparents. Il souligne également que l'actualisation régulière des

Qui sont les gagnants et les perdants ?

La mise en place d'un ciblage plus strict des aides sociales modifie les équilibres au sein de la société. Si elle vise à améliorer l'efficacité des dépenses publiques, elle crée aussi une redistribution différenciée, avec des gagnants et des perdants. Pour Amit Bakhirta, un ciblage bien conçu devrait bénéficier à tous. « Si un tel ciblage est judicieux et efficace, nous ne voyons aucun perdant », affirme-t-il. Selon lui, l'État y gagne en discipline budgétaire, tandis que les personnes dans le besoin reçoivent un soutien plus rapide et mieux adapté. « Cela leur permet de vivre une existence relativement digne », ajoute-t-il.

Dans la réalité, cette vision est nuancée par d'autres observateurs. Suttyhudeo Tengur identifie clairement les gagnants. « En pratique, ceux qui profitent du ciblage sont les ménages à faibles revenus, qui peuvent recevoir des aides plus importantes et mieux orientées », affirme-t-il. L'État, dit-il, bénéficie également d'une meilleure allocation des ressources en réduisant le gaspillage.

Cependant, il met en lumière une catégorie souvent oubliée. « Les classes moyennes inférieures sont souvent les 'perdants invisibles' : leurs revenus dépassent légèrement les seuils d'éligibilité, sans pour autant leur permettre d'absorber le coût de la vie croissant », déplore-t-il. Selon lui, cette situation crée un sentiment d'injustice, d'autant plus que ces ménages ne bénéficient pas d'un soutien direct.

Claude Canabady partage ce constat et insiste sur la réalité quotidienne des bénéficiaires. « Les gagnants sont ceux et celles qui au moins recevront l'aide matérielle dont ils ont besoin. Ils vivent au jour le jour », explique-t-il. À l'inverse, « les perdants sont ceux qui pensent qu'ils devraient recevoir l'aide pécuniaire, mais qui ne peuvent satisfaire les critères ». Pour la Consumers' Eye Association, le ciblage reste néanmoins une nécessité. « Nous avons toujours opté pour un ciblage pour les plus démunis de notre société », précise-t-il.

QUESTIONS À...

ADVAITA MAHADOWA, ÉCONOMISTE ET ECONOMIC & MARKET INTELLIGENCE MANAGER CHEZ STRATEGIC INSIGHT GROUP

« Le ciblage vise à maximiser l'effet social de chaque roupie dépensée »

❗ **Le ciblage des aides sociales revient régulièrement dans le débat budgétaire à Maurice. Pourquoi cette mesure suscite-t-elle autant de discussions, et quels sont les principaux enjeux économiques derrière ce choix ?**

Le ciblage des aides sociales se situe au croisement de deux impératifs : la soutenabilité budgétaire et la cohésion sociale. D'un côté, l'État fait face à des finances publiques sous pression, dans un contexte marqué par la progression des dépenses sociales, le vieillissement de la population, la hausse du coût de la vie et une économie encore fragilisée par les chocs économiques récents. Dans cette perspective, le ciblage cherche à mieux orienter les aides vers les ménages les plus vulnérables.

Au-delà de la contrainte budgétaire, l'enjeu est aussi celui de l'efficacité de la dépense publique. Lorsqu'une aide est versée de manière universelle, une partie des ressources peut bénéficier à des ménages moins exposés à la précarité. Or, une roupie supplémentaire

a généralement plus d'impact sur une famille modeste que sur un ménage plus aisé.

En principe, le ciblage vise donc à maximiser l'effet social de chaque roupie dépensée. Cette approche reste toutefois sensible, car elle touche à un modèle social historiquement attaché à une certaine universalité. Le débat porte donc autant sur l'efficacité économique que sur les risques d'exclusion, le sentiment d'injustice et l'acceptabilité politique.

❗ **Lorsqu'un gouvernement met en place un ciblage plus strict des subventions ou allocations, qui en sort généralement gagnant et qui sont les perdants ?**

En théorie, les principaux gagnants sont les ménages les plus pauvres et les plus vulnérables, puisque le ciblage permet de concentrer davantage les ressources publiques sur ceux qui en ont le plus besoin. Il répond à une logique de redistribution verticale. Dans la pratique internationale, si le dispositif est bien

conçu, les finances publiques peuvent aussi y gagner, de même que les contribuables et les générations futures, grâce à une meilleure maîtrise des dépenses et à une réduction des pressions sur la dette.

À Maurice, le Social Register of Mauritius vise à mieux orienter certaines aides vers les ménages les plus fragiles. Les perdants potentiels sont les ménages à revenus

intermédiaires ou irréguliers, qui ne sont pas considérés comme prioritaires, mais qui peuvent pourtant être exposés à une réelle fragilité économique, ainsi que ceux qui bénéficiaient auparavant de mesures plus universelles.

❗ **Le ciblage est souvent présenté comme un moyen d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques. Dans la pratique, quels sont les risques d'exclusion ou d'erreurs, et comment peuvent-ils être atténués ?**

Le risque le plus grave est celui des erreurs d'exclusion : des ménages réellement pauvres et vulnérables peuvent être laissés de côté à cause de données incomplètes, de critères trop rigides ou de lourdeurs administratives. Ils peuvent aussi subir un choc temporaire (perte d'emploi, maladie grave ou faillite d'une petite activité) sans être immédiatement captés par le système.

À l'inverse, les erreurs d'inclusion surviennent lorsque des ménages

moins prioritaires continuent de bénéficier des aides.

D'autres risques existent : un coût administratif trop élevé, une trappe à pauvreté si les aides diminuent trop brutalement, et perte de confiance envers l'État si le système paraît injuste. Pour limiter ces dérives, les bonnes pratiques consistent à s'appuyer sur des bases de données interconnectées et régulièrement mises à jour, à utiliser des indicateurs indirects plutôt que le seul revenu déclaré, à prévoir des mécanismes de recours simples et rapides, et à mettre en œuvre le ciblage de manière progressive et transparente.

Pour conclure, le ciblage est un outil qui peut améliorer l'efficacité de la dépense publique, mais seulement s'il est conçu de manière rigoureuse, appliqué avec souplesse et réajusté en continu. Ainsi, il peut aussi libérer de l'espace fiscal pour des investissements productifs et renforcer l'équité. Autrement, le risque de fragiliser précisément ceux qu'il cherche à protéger et de susciter un sentiment d'injustice, qui mène à des tensions sociales.



critères est essentielle pour garantir l'efficacité du système. « Un ciblage efficace repose autant sur la qualité des données que sur la confiance des citoyens », insiste-t-il.

Claude Canabady, quant à lui, plaide pour une approche plus ancrée dans le terrain. « Les autorités locales sont mieux situées pour désigner ceux et celles qui sont vraiment dans le besoin », affirme-t-il. C'est pourquoi il propose de mobiliser les conseillers municipaux et villageois, qui connaissent bien leur communauté, afin d'améliorer l'identification des bénéficiaires.

« Divisez chaque endroit par le nombre de conseillers élus... pour constater de visu et collecter les données essentielles », suggère-t-il, tout en reconnaissant les limites du système. « Il faut trouver un système qui va satisfaire au moins la grande majorité », admet-il.

Le ciblage des aides sociales demeure un exercice d'équilibre pour les autorités mauriciennes. Comme le résumait nos interlocuteurs, l'aide sociale doit rester fidèle à sa mission première : soutenir ceux qui en ont réellement besoin, tout en préservant l'équilibre des finances publiques. Mais, ils affirment que sa mise en œuvre exige rigueur, transparence et adaptation constante.

Ciblage des aides sociales : la CTSP dénonce une logique « injuste et intrusive »

Pour Jane Ragoo, porte-parole de la Confédération des travailleurs du secteur privé (CTSP), le ciblage des aides sociales dépasse largement une simple question de gestion budgétaire. Elle y voit une remise en cause des principes fondamentaux de solidarité et de justice sociale.

Jane Ragoo critique une politique qui, selon elle, pénalise les plus vulnérables. Elle affirme : « Le ciblage des aides sociales à Maurice ne peut être réduit à une simple question de 'bonne gestion' budgétaire ». Pour elle, cette orientation revient à « faire des économies sur le dos

des travailleurs, des retraités et des familles déjà fragilisées par la hausse du coût de la vie ».

Au cœur de ses préoccupations figure la définition même de la précarité. « Qui décide aujourd'hui qui est 'assez pauvre' pour mériter de vivre dignement ? », s'interroge-t-elle. Les critères actuels, selon elle, passent à côté des réalités économiques, marquées par des « salaires stagnants, emplois précaires et endettement croissant ». Elle estime que la classe moyenne salariée devient la grande oubliée de ces politiques.

La responsable syndicale insiste sur le fait que les aides

sociales sont un droit, pas une faveur, rejetant toute logique conditionnelle qu'elle juge arbitraire. Elle dénonce par ailleurs une contradiction dans l'application du ciblage, notamment en matière de respect de la vie privée. « Les personnes les plus démunies sont contraintes d'exposer leur vie privée pour prouver leur précarité », déplore-t-elle, évoquant des « procédures intrusives et des exigences documentaires excessives ».

Face à cette situation, la CTSP propose une alternative basée sur la justice fiscale. Elle plaide pour « l'instauration d'une contribution modérée sur les grandes richesses,



Jane Ragoo, syndicaliste.

par exemple 0,5 % », afin de financer des mesures sociales plus inclusives. « Une société plus juste ne se construit pas en surveillant les pauvres, mais en demandant une contribution équitable à ceux qui ont le plus », soutient Jane Ragoo.

Caritas plaide pour un ciblage inclusif des aides sociales

Pour Patricia Félicité, secrétaire générale de Caritas Ile Maurice, le ciblage constitue un outil utile pour orienter les actions sociales. « Si nous voulons avoir un impact et nous focaliser sur les points importants, le ciblage peut aider », explique-t-elle. Cette approche permet d'identifier les bénéficiaires et d'adapter les programmes en fonction de leurs besoins.

Elle insiste toutefois sur la nécessité d'éviter l'exclusion.



Patricia Félicité, secrétaire générale de Caritas Ile Maurice.

Selon elle, il ne faut pas se limiter à une seule catégorie

de la population, mais proposer plusieurs formes d'accompagnement. Le ciblage peut ainsi intervenir à différents niveaux, avec des priorités variées et des alternatives adaptées à divers profils. Elle évoque également une forme de discrimination positive, visant à soutenir les plus vulnérables.

Concernant les aides sociales revues par l'actuel régime, Patricia Félicité rappelle qu'elles ont été utiles pour les ménages à

faible revenu, tout en apportant un soutien à une partie de la classe moyenne. Les familles ont dû ajuster leur budget après la réduction de certaines allocations sociales, d'autant que la hausse du coût de la vie a entraîné une augmentation progressive des prix.

Sur le terrain, Caritas indique ne pas observer, pour l'instant, de changement marqué dans les demandes d'aide, tout en restant attentif à l'évolution de la situation.